



Expertise France ET **les forêts**

© Annie Spratt sur Unsplash

10
projets/programmes

29
pays d'intervention

Les écosystèmes forestiers fournissent de nombreux services matériels et immatériels à l'humanité. Ils sont un maillon clef du cycle de l'eau et du carbone, participant ainsi à la régulation du climat local et mondial. En outre, les forêts abritent 75 % de la biodiversité terrestre dont les deux tiers sont concentrés dans les forêts tropicales. Ces écosystèmes sont le lieu de vie de plusieurs millions d'humains qui en dépendent. C'est pourquoi, il est indispensable de les protéger et de les valoriser.

Protéger et valoriser les forêts

Les forêts fournissent de nombreux services à l'humanité, appelés « services écosystémiques », ce qui fait d'elles une ressource à protéger et à valoriser durablement. Expertise France s'engage aux côtés de ses partenaires afin de préserver les écosystèmes forestiers et d'intégrer les enjeux qui y sont liés dans les politiques et la gouvernance des États.

Les services écosystémiques liés à la forêt

Les écosystèmes forestiers permettent l'infiltration de l'eau dans le sol et la régulation de l'érosion des sols. Les forêts jouent un rôle crucial dans le cycle de l'eau, en ralentissant le ruissellement de l'eau en surface, en favorisant le maintien de l'humidité des sols superficiels ainsi que l'alimentation des nappes phréatiques.

Les massifs forestiers, en particulier en milieu tropical, peuvent être assimilés à des châteaux d'eau régulant la distribution de l'eau dans le temps. En forêt tropicale humide dense, par exemple, environ 75 % des précipitations sont restituées à l'atmosphère par évapotranspiration.

La forêt joue également un rôle primordial dans la formation et le maintien des sols ainsi que dans le cycle du carbone et de l'azote. Les racines des arbres contribuent à la stabilisation des sols sur les rives des cours d'eau ou les zones littorales et permettent ainsi de fixer les berges.

Enfin, les forêts jouent un rôle fondamental dans la régulation du climat, tant au niveau local que mondial. La forêt absorbe, à travers la photosynthèse, le CO₂ de l'atmosphère et rejette de l'oxygène. Ce phénomène permet la production de matière organique constitutive du bois. À l'échelle de la planète, les forêts constituent le principal puits de carbone en milieu continental. Les sols forestiers et les forêts de tourbières (en zones humides) en particulier représentent une large partie de cette capacité de séquestration (source FAO).

31 %

de la surface totale des terres se compose de forêts

45 %

des forêts se trouvent en zone tropicale

Une grande diversité de matières premières

Les forêts produisent de nombreux biens commercialisés, sources de revenus et d'emplois. Le bois alimente en matière première, les industries du bois d'œuvre, du bois-énergie et du papier. La forêt est également source de beaucoup d'autres produits forestiers non ligneux commercialisés.

Outre la production de bois et tous les usages qui en dérivent, la forêt est le socle de ressources alimentaires variées. On estime à 1,6 milliard le nombre d'individus dans le monde dont la subsistance dépend directement ou indirectement des forêts.

Les écosystèmes forestiers hébergent également des ressources génétiques et pharmaceutiques potentielles ou exploitées. Ils abritent de nombreuses espèces de faune, flore, champignons et autres organismes vivants, connus ou non. La biodiversité des forêts fait partie des biodiversités terrestres les plus riches mais reste encore en grande partie méconnue, particulièrement en zone tropicale.

Enfin, les forêts sont le socle de services dits « culturels », lieux de loisirs et de tourisme, supports de valeurs éducatives et scientifiques, esthétiques, artistiques, patrimoniales et spirituelles. On estime qu'une superficie de 186 millions d'hectares de forêt dans le monde entier est affectée à des services sociaux tels que les activités récréatives, le tourisme, la formation, la recherche ou la conservation.

Les mangroves : des forêts dans l'eau, spéciales et vulnérables

Interface entre terre et mer, les mangroves fournissent de nombreux services écosystémiques :

- sources d'alimentation et de ressources pour les populations riveraines ;
- protections contre l'érosion côtière, la submersion marine et les événements extrêmes ;
- puits de carbone (solutions fondées sur la nature).

Elles hébergent une importante et unique biodiversité. Dans les régions tropicales, les mangroves (composées majoritairement de palétuviers qui poussent en eau saumâtre et peu profonde) couvrent près de 75 % des côtes. En 2020, la FAO a alerté sur la diminution de 1,04 million d'hectares de superficie de mangroves entre 1990 et 2020, liée notamment à la pression démographique et à l'industrialisation.

Des écosystèmes menacés

11 %

des émissions de gaz à effet de serre sont causées par la déforestation et la dégradation des écosystèmes forestiers

81 millions

d'hectares de forêts primaires ont été détruits depuis 1990

Malgré les services vitaux qu'elles fournissent aux populations et à la planète, les forêts sont des écosystèmes menacés. Environ 420 millions d'hectares de forêts ont été perdus dans le monde à cause de la déforestation depuis 1990 (FRA 2020, FAO). Les forêts tropicales et primaires ont été particulièrement touchées. Depuis 2020, la déforestation et la dégradation des forêts continuent de se poursuivre à un rythme alarmant.

La perte de forêts s'explique par diverses pressions qui varient selon les régions du monde. Parmi elles :

- **La conversion de forêts en terres agricoles.** Certaines cultures à l'échelle industrielle sont plus fortement consommatrices en terres (élevage, huile de palme, soja, cacao...).
- **La surexploitation des ressources forestières** pour divers usages (bois d'œuvre, bois-énergie, industrie papetière...), ainsi que l'exploitation minière.
- **La fragmentation et l'artificialisation des territoires** (urbanisation, infrastructures routières...).
- **Le changement climatique et ses conséquences** (multiplication de méga-incendies, sécheresses, événements climatiques extrêmes...).
- **La prolifération d'essences envahissantes**, de maladies, de parasites ou de ravageurs.

Ces pressions peuvent être directement ou indirectement liées à des facteurs anthropiques. Elles sont susceptibles de causer une disparition totale de forêts ou la fragilisation de leurs fonctions écosystémiques (dégradation forestière). Expertise France soutient l'amélioration de la compréhension de ces menaces qui pèsent sur les forêts et développe des solutions adaptées aux besoins.



Nos modes opératoires

Expertise France appuie la mise en place d'une **gouvernance favorable à une action durable et responsable** pour les forêts. Elle encourage et facilite la **mobilisation des moyens financiers** nécessaires. Elle agit aux échelles locale, nationale et régionale, en intégrant les populations locales et les savoirs autochtones.

Elle participe au renforcement des capacités des autorités et des acteurs de terrain grâce à :

- la mise à disposition d'expertises techniques spécifiques ;
- le partage d'expériences entre pairs ;
- l'amélioration et le partage des connaissances ;
- la mise en réseau d'acteurs ;
- la mise en œuvre d'expérimentations collectives ;
- l'appui aux initiatives des organisations de la société civile.



Expertise France développe une approche adaptée au contexte et aux besoins des partenaires autour des **six axes d'interventions** en matière de biodiversité :



Mise en œuvre de politiques publiques sectorielles



Développement, gestion et mise en réseau d'aires protégées



Accompagnement des acteurs de la restauration écologique



Soutien des transitions vers une gestion durable des ressources naturelles



Intégration transversale de la biodiversité dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises



Action en faveur d'initiatives permettant des co-bénéfices climat et biodiversité



© Rodrig Mbook / Agence française de développement

Nos axes d'intervention

#1

Appui aux politiques publiques

Expertise France accompagne les États et les autorités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques sectorielles en matière de biodiversité.

Quelques exemples de projets :

- **Maroc** – Ghabati, Hayati : Appuyer le Royaume du Maroc dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale sur les forêts via des ateliers de formations et la mobilisation d'expertise technique ciblée. Cela permet par exemple d'acquérir des données pour l'inventaire forestier national. [Financement Agence française de développement]
- **Amérique latine** – EUROCLIMA : Appuyer la Colombie dans la mise en place du Plan Intergénérationnel pour la Vie de l'Amazonie Colombienne (PIVAC). Appuyer l'Équateur dans la mise en place d'un système de suivi-évaluation de la dégradation forestière au niveau national. [Financement UE]
- **Côte d'Ivoire** – Projet climat : Appuyer les secteurs prioritaires de la Contribution déterminée (CDN) de la Côte d'Ivoire à l'Accord de Paris, notamment le secteur forestier pour l'atteinte de ses objectifs climat (exemple : reboisement de 3 millions d'hectares en forêts d'ici 2030). [Financement UE]



© EUROCLIMA

#2

Appui aux aires protégées

Expertise France appuie la planification stratégique d'aires protégées ainsi que le renforcement des capacités et la mise en réseau des gestionnaires de ces aires au sein d'États partenaires.

Quelques exemples de projets :

- **Albanie** – Green Growth : Appui au gouvernement albanais dans ses efforts pour protéger l'environnement et réduire l'empreinte carbone, en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion de deux aires protégées. [Financement AFD]
- **Océan Indien** – VARUNA : Appuyer Madagascar et les Comores dans la mise en place de *Living Labs* territoriaux de cogestion adaptative de la biodiversité forestière sur trois sites pilotes d'aires protégées pour le développement d'innovations (techniques et sociales) conciliant conservation et valorisation des systèmes forestiers, en partenariat avec le CIRAD. [Financement AFD]



© Fait HADJI / Expertise France

Nos axes d'intervention

#3

Conservation et restauration

Expertise France accompagne les stratégies et les activités de restauration des écosystèmes pour améliorer les fonctionnalités écologiques et les services écosystémiques liés à l'intégrité écologique et à la connectivité des écosystèmes. Ces actions permettent également de lutter contre l'artificialisation des sols, la déforestation et la désertification.

Quelques exemples de projets :

- **Maroc** – Ghabati, Hayati : Accompagner le Maroc dans le reboisement de 50 000 hectares. [Financement AFD]
- **Amérique latine** – Grandes Bosques de Mesoamérica: Appuyer les communautés locales dans la conservation des grandes forêts de Mesoamérica et appuyer la Comisión Ambiente del Sistema de Integración Centroamericano dans l'harmonisation des politiques de conservation à l'échelle de la région. [Financement UE]



#4

Gouvernance et gestion durable des ressources naturelles

Expertise France soutient les transitions vers des pratiques d'agroécologie, d'agroforesterie, d'aquaculture durable, etc. dans une ambition de lutter contre la déforestation et l'artificialisation des territoires.

Quelques exemples de projets :

- **République Démocratique du Congo** – Alliance pour le développement durable: Appui institutionnel et animation du réseau de conservation et de gestion durable des ressources naturelles en RDC. [Financement UE].
- **Amérique latine** – Amazonia+: Appuyer la participation des communautés et peuples autochtones dans la gouvernance forestière au niveau local, national et régional. [financement UE]

#5

Intégration transversale de la biodiversité

Expertise France accompagne l'intégration des enjeux de biodiversité et de préservation des ressources naturelles dans les secteurs économiques et financiers.

Quelques exemples de projets :

- **Multi-pays** – BIODIV2030 [financement AFD] :
 1. Accompagner l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya et l'Ouganda dans des dialogues multi-acteurs au niveau pays pour aboutir à la formulation d'engagements sur le secteur bois-énergie en faveur de la biodiversité.
 2. Appuyer le Bénin, la Guinée et le Vietnam pour intégrer la biodiversité à la production de bois d'œuvre.
- **Papouasie-Nouvelle-Guinée** – Foresterie, changement climatique, biodiversité : Contribuer à l'augmentation des investissements « pro-nature » d'origine publique et privée, par l'identification de chaînes de valeur agricoles et forestières durables et le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME). [Financement UE]



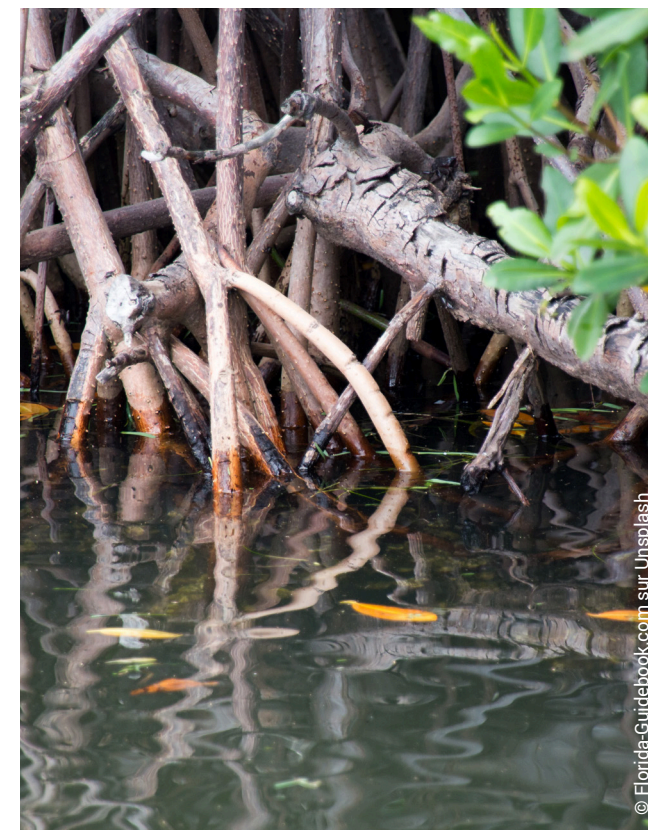
#6

Co-bénéfices climat et biodiversité

Expertise France soutient le déploiement d'initiatives alliant des bénéfices conjoints pour la lutte contre le changement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité, comme par exemple le déploiement de « solutions fondées sur la nature ».

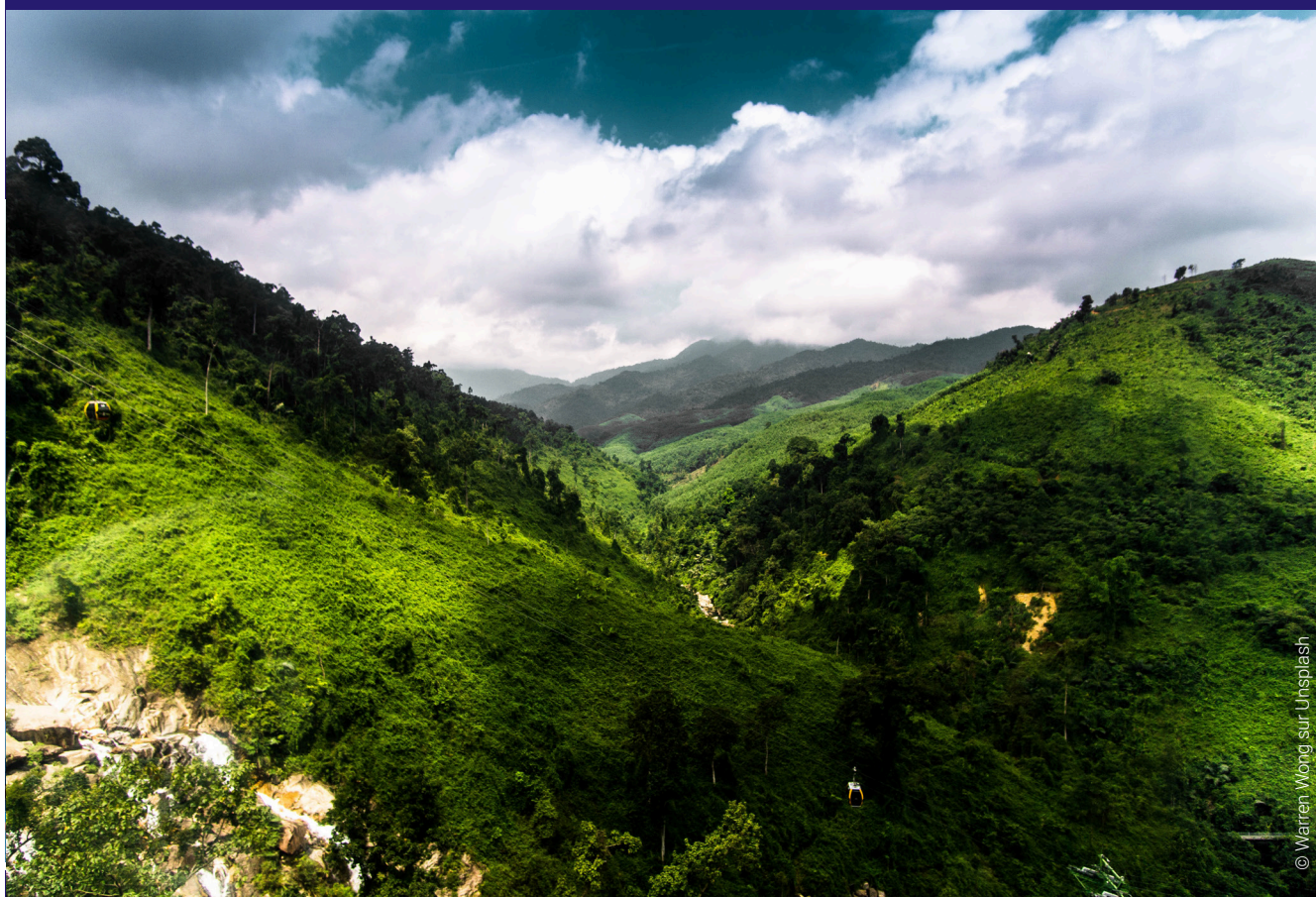
Quelques exemples de projets :

- **Caraïbes** – RESEMBID : Soutenir la reforestation de zones littorales à Saint Eustache et Saba pour améliorer leur adaptation aux changements climatiques en luttant contre l'érosion côtière. Améliorer ainsi les services écosystémiques, la biodiversité et la résilience économique de ces îles des Caraïbes. [Financement UE]
- **Maroc** – Ghabati, Hayati : Former les cadres de l'Agence nationale des eaux et forêts sur la contribution du secteur forêt à la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Maroc à l'Accord de Paris et aux enjeux climat. [Financement AFD]
- **Amérique latine** – EUROCLIMA : Appuyer la mise en œuvre d'engagements et la structuration d'un système de suivi-évaluation pour l'atteinte des objectifs dans le cadre des accords zéro-déforestation de quatre filières en Colombie. [Financement UE]



Agence publique, Expertise France est l'acteur interministériel de la coopération technique internationale, filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

En savoir plus : www.expertisefrance.fr



© Warren Wong sur Unsplash



EXPERTISE FRANCE
40, boulevard de Port-Royal
75005 Paris – France

Octobre 2024

 expertisefrance.fr
 twitter.com/expertisefrance
 linkedin.com/company/expertise-france
 facebook.com/expertisefrance

Exécution Planet 7